

La direction générale de Pôle Emploi prône la disruption, fini le principe désuet du recrutement basé sur les diplômes, titres ou qualification professionnelles. Se faisant le chantre de l'idéologie « Macronienne », elle fait l'apologie de l'approche par compétences et promet plus d'efficacité afin de régler le problème des offres d'emploi non pourvues. Le CV change de forme et devient un Profil de Compétences.



Cette nouvelle approche s'appuie sur le fort développement des outils numériques, de l'utilisation des algorithmes, des modèles auto apprenant, de l'analyse sémantique...

Mais depuis son déploiement, le remède miracle de la DG s'avère être complètement indigeste, voire même néfaste à bien des égards !

Les conseillers ont l'impression :

- de reculer plutôt que d'avancer, les données saisies dans Aude (profils des demandeurs d'emploi – ORE) ont été en partie corrompues par la nouvelle version du système informatique,
- de passer leur temps à remplir des cases lors des entretiens au détriment du diagnostic et des conseils à apporter au demandeur d'emploi,
- d'un déploiement opéré dans la douleur avec des pannes et bugs informatiques à répétition,
- d'avoir dû se débrouiller seul pour gérer les changements brutaux générés par le déploiement.

Le travail colossal de ces dernières années concernant l'actualisation des profils des DE avec la mise en ligne des CV a été atomisé !

Le rapprochement sur les offres d'emplois et la recherche de candidats sont rendus plus ardues et chronophages, il faut aller fouiller dans le système informatique pour exhumer les informations recherchées.

Des conséquences néfastes :

La réalisation des entretiens ESI est devenue un véritable calvaire : une multitude d'informations à saisir et de grilles à compléter, entre le diagnostic, le profil de compétences, les demandes de formation ou encore le diagnostic PEC ....tout cela dans un temps restreint !

La succession des rendez-vous impose une cadence soutenue aux conseillers qui se démènent toute la journée pour ne pas déborder de trop des 40 minutes imparties par ESI. Loin de simplifier la relation avec le demandeur d'emploi, l'outil informatique est devenu une source de stress. La récurrence des anomalies ou bugs informatiques nuit à la qualité des entretiens.

Après avoir bataillé longuement pour venir à bout du script

d'inscription sur *pole.emploi.fr*, le demandeur d'emploi doit s'armer de patience avant d'être reçu. La réalisation du CV en ligne devient vite pénible avec la foultitude de champs obligatoires à renseigner. L'interface offre certes des nouvelles fonctionnalités intéressantes mais sa complexité en fait un véritable repoussoir.

Cette nouvelle accélération de la direction de Pôle Emploi afin d'imposer aux usagers l'hégémonie des services digitaux via les algorithmes, accentue son choix de marginaliser toute personne en difficulté avec les outils numériques. Implacablement la direction générale de Pôle emploi applique sa politique d'apartheid, obnubilée par son objectif de rentabilité et de baisse des coûts de fonctionnement.

La livraison régulière de nouveaux outils numériques (MAP, Ludo, Meveo...) laisse également entrevoir, que demain la majorité des usagers de Pôle emploi seront renseignés et accompagnés dans leurs démarches par de l'intelligence artificielle.

L'approche par compétences vantée à tout va par la direction générale de Pôle Emploi est-elle réellement la solution au problème du chômage et des offres non pourvues ?

Un regard attentif et factuel sur les réalités économiques et sociales nous porte à dire que cette nouvelle lubie n'est qu'une bombe à brouillard de plus.

Des milliers d'entreprises mettent la clé sous la porte chaque année, conduisant inévitablement à l'augmentation du chômage. En effet, selon l'INSEE, plus de 4500 entreprises en moyenne cessent leur activité chaque mois en France.

Les dizaines de milliards de ristournes fiscales accordées aux entreprises servent à moderniser l'outil de production (robotisation, automatisation...) et à minimiser les coûts (délocalisation, capitalisation...), au détriment de la création d'emplois en France.

Dans un tel contexte, parier sur une approche de recrutement par compétences portée essentiellement par le numérique nous paraît inadapté à la grande majorité du tissu économique français. Elle est porteuse d'une remise en cause profonde du salariat et des acquis obtenus pour les travailleurs dans les différentes branches professionnelles.



**Je m'informe**

**J'adhère**

Retrouvez notre actualité sur notre page et sur notre site web :

**<http://snureunion.fr>**

